

Le 5 avril 1961 est publiée une impressionnante série de vingt-deux décrets, qui pose les fondements politico-institutionnels de l'actuel ministère de la Défense. Les armées achèvent à cette occasion de perdre leur identité ministérielle. Il faudra certes encore plusieurs décennies pour que l'unification des structures administratives du ministère prenne toute sa dimension. Un cap décisif est néanmoins franchi. C'est l'aboutissement du processus initié en février 1932 avec la nomination inédite d'un ministre de la Défense qui, sous la Quatrième République, s'est graduellement doté d'une administration spécifique.

L'inscription dans le temps long s'impose donc pour prendre la mesure de la rupture cristallisée aux débuts de la Cinquième République. D'autant que la naissance d'un ministère unifié fait écho à celle des départements de la Guerre, puis de la Marine, au Grand siècle. À chaque fois, il s'agit d'une création à froid, sans que puisse être directement évoqué un contrecoup, celui d'une défaite militaire par exemple. À chaque fois, il s'agit d'une contribution essentielle à la modernisation de l'État. À chaque fois, il y a un avant et un après.

Cette rencontre scientifique répond ainsi à deux objectifs. Organisée à l'occasion du cinquantième des décrets méconnus d'avril 1961, elle doit permettre de considérer globalement, pour la première fois, les moments où sont apparus des postes ou des structures ministériels militaires. En d'autres termes, comment sont nées les incarnations ministérielles successives de la défense nationale entre la seconde moitié du XVI^e siècle et celle du XX^e siècle ? Au-delà du moment considéré, quels processus sont à l'œuvre ? De ce fait, le colloque offrira aussi l'opportunité de réfléchir à la dynamique d'ensemble qui a finalement conduit à l'unification de ce champ ministériel. Seront donc également abordés des épisodes où celle-ci a répondu à des logiques de contrecoup, mais aussi où – en dépit d'un contexte apparemment porteur – elle n'a pas débouché.

Ces contradictions, ces incohérences ne peuvent étonner : elles émaillent les processus similaires qui, dans la spécificité des destins nationaux, se développent en-dehors de l'Hexagone. Car l'unification du champ ministériel militaire est une manifestation évidente, bien que sous-estimée, du processus de modernisation des États, au-delà des frontières qui les caractérisent, au-delà de l'argument de leur réforme, à chaque fois invoqué depuis le XVII^e siècle.

Couverture : Alain POHER, dernier ministre de la Marine (secrétaire d'État aux forces armées « marine » dans le gouvernement Félix GAILLARD, 11 novembre 1957-14 mai 1958) pose rue Royale, devant le bureau et le portrait de Jean-Baptiste COLBERT, premier secrétaire d'État à la Marine (1669-1683)

Pages centrales : façade sur cour de l'hôtel de Brienne, 1916

Au dos : prise de fonctions de Pierre MESSMER ministre des Armées (début février 1960) ; il est accueilli rue Royale par le délégué ministériel à la marine, le contrôleur général de la marine Guillaume LE BIGOT, et le chef d'état-major général de la marine, l'amiral Henry NOMY

Maquette : Brigadier Teddy Ramé SHD/DPV/PAO © Illustrations SHD - Impression Burocom Vincennes - Ne pas jeter sur la voie publique



Service historique de la Défense
Château de Vincennes - Avenue de Paris
94306 Vincennes cedex
www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

Colloque NAISSANCES

Des secrétaires d'État du Roi
au ministère unifié de la République,
genèse du fait ministériel militaire en France



NAISSANCES

**DES SECRÉTAIRES D'ÉTAT DU ROI
AU MINISTÈRE UNIFIÉ DE LA RÉPUBLIQUE,
GENÈSE DU FAIT MINISTÉRIEL MILITAIRE EN FRANCE**

Colloque organisé par le

SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

(Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives)

en partenariat avec :

l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire
et le Centre d'histoire de Sciences Po

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 28 NOVEMBRE

AU 01 41 93 21 32 OU 01 41 93 43 56

**30 novembre - 1^{er} décembre 2011,
École militaire, amphithéâtre de Bourcet**

Responsable scientifique : Philippe VIAL

Conseil scientifique : Jean-François CHANET,
Bernard CHANTEBOUT, Hervé DRÉVILLON,
Jean MASSOT, Guillaume PIKETTY, Frédéric RAMEL,
Thierry SARMANT, Maurice VAÏSSE,
Laurent VEYSSIÈRE, Philippe VIAL.

PREMIÈRE JOURNÉE : MERCREDI 30 NOVEMBRE

- ACCUEIL (8h30/8h45)

Allocution d'ouverture : M. Gérard LONGUET, ministre de la Défense et des Anciens combattants (sous réserve) (8h45/9h05)

Introduction scientifique : Philippe VIAL, SHD (9h05/9h30)

PREMIÈRE PARTIE : AUX ORIGINES, 1570-1958

Genèse des départements ministériels militaires sous l'Ancien Régime (9h30/10h45)

Guillaume LASCONJARIAS, IRSEM : *Du secrétaire d'État au département de la Guerre, une naissance à éclipses, 1570-1643.*

Thierry SARMANT, Musée Carnavalet : *Une province de la Guerre ? La genèse du département de la Marine au Grand siècle.*

- PAUSE (10h45/11h00)

Les prémices des débuts de l'ère républicaine, 1792-1871 (11h00/12h15)

Hervé DRÉVILLON, IRSEM/Université de Paris I : *La place du département de la Guerre dans le débat constitutionnel et politique de la Révolution.*

Jean-François CHANET, Sciences Po : *Le gouvernement de défense nationale (1870-1871), un précédent, des leçons ?*

- DÉJEUNER (12h15/13h45)

Aux origines d'un ministère militaire unifié : d'une guerre mondiale à l'autre (13h45/15h30)

François COCHET, Université de Metz : *La Défense réduite à l'armement ? Les paradoxes de la Grande Guerre.*

Jérôme de LESPINOIS, CESA : *Une naissance à contre-courant ? La création du ministère de l'Air.*

Nicolas ROUSSELIER, Sciences Po : *De Piétri à Daladier, les expérimentations des années trente.*

- PAUSE (15h30/15h45)

Aux origines d'un ministère militaire unifié : de Vichy à la Quatrième République (15h45/17h30)

Géraud LÉTANG, Sciences Po : *Vichy, un laboratoire ?*

Claude D'ABZAC, UMR IRICE : *Du Général au RPF, généalogies gaulliennes*

Olivier CHOPIN, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Catholique de Lille : *La Quatrième République : un premier ministère unifié ?*

- COQUETEL ROTONDE GABRIEL (à partir de 18h00)

DEUXIÈME JOURNÉE : JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE

- ACCUEIL (8h30/9h00)

DEUXIÈME PARTIE : LA RÉFORME D'AVRIL 1961

Du politique au militaire, la fabrique de la réforme (9h00/10h45)

Maurice VAÏSSE, Sciences Po : *De Gaulle et l'outil militaire.*

Frédéric TURPIN, Université de Chambéry : *Pierre Messmer, un père pour la réforme ?*

Philippe VIAL, SHD : *Le chef d'état-major général de la Défense nationale : la fonction et l'homme.*

- PAUSE (10h45/11h00)

Mourir à soi-même ? Les armées face à la réforme (11h00/12h15)

Laurent LYMES, SHD : *L'armée de Terre.*

Patrick BOUREILLE, SHD : *La Marine nationale.*

- DÉJEUNER (12h15/13h45)

Mourir à soi-même ? Les armées face à la réforme (suite) (13h45/15h00)

Marie-Catherine VILLATOUX, SHD : *L'armée de l'Air.*

Alain CRÉMIEUX, DGA : *La création de la Délégation ministérielle pour l'armement, une amputation pour les armées ?*

- PAUSE (15h00/15h15)

Quelle portée politique pour la réforme ? (15h15/17h00)

Jean MASSOT, Conseil d'État : *La réforme à l'échelle de la mise en place de la Cinquième République.*

Louis GAUTIER, Cour des Comptes/Université de Lyon III : *Rôle et attributions du ministre de la Défense sous la Cinquième République.*

François DAVID, Université de Lyon II, SHD : *La réforme à l'aune du cas américain.*

Conclusion générale (17h00/17h30) : Hervé DRÉVILLON (Université de Paris I/IRSEM)

